

CONDITIONS GÉNÉRALES DE PARTICIPATION AUX FORMATIONS ORGANISÉES PAR LA CODEF



Public

Les formations de la CODEF sont à destination du personnel de direction, du personnel encadrant et des administrateurs des associations du secteur non marchand. Habituellement le public cible de la formation est précisé dans l'invitation.

Les formations sont ouvertes tant aux membres qu'aux non-membres de la CODEF pour autant qu'ils fassent partie du secteur non marchand.

Les membres de la CODEF bénéficient d'un tarif préférentiel, voire de la gratuité pour certaines formations.

Inscription et paiement

Dès l'inscription via le site internet, chaque participant en reçoit la confirmation via un mail adressé à l'adresse renseignée ainsi que la facture relative. Les modalités de paiement sont renseignées dans ce même mail.

Le paiement doit être réalisé dans les 5 jours ouvrables de la réception de la facture.

La CODEF se réserve le droit de clôturer les inscriptions lorsque le nombre maximal de participants est atteint, pour que chaque formation puisse se dérouler dans des conditions optimales.

Annulation ou absence

Toute annulation plus de 5 jours ouvrables avant la formation sera suivie d'un remboursement.

Toute annulation moins de 5 jours ouvrables précédant la formation ne sera suivie d'un remboursement qu'en cas de force majeure laissée à l'appréciation de la CODEF (les motifs tels que « surcharge momentanée de travail » ou « autre activité importante » ne seront pas acceptés).

En cas d'absence à la formation, celle-ci restera facturée dans son intégralité et ne fera pas l'objet d'un remboursement.

Toute annulation de la formation par la CODEF sera suivie de son remboursement intégral.

Evaluation

La participation aux formations de la CODEF implique le fait de compléter l'évaluation remise à chaque participant en fin de formation. Celle-ci est nécessaire à leur bonne organisation.

Contact

Emilie Maquet : 04 / 362 52 25 - support@codef.be

